97-84235-21

Couturat, Louis

Rapport sur les progrès de l'idée de la langue...

Genève

1904

97-84235-21
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

408.9
Z
v.2

NS

Couturat, Louis, 1868-1914
... Rapport sur les progrès de l'idée de la langue internationale, présenté par M. Louis Couturat ... Genève, Kündig, 1904.
13 p. 24½ cm. (in 26½ cm.)

At head of title: IIme Congrès international de philosophie, Genève, 4-8 septembre 1904.
"Extrait des Comptes rendus du Congrès."

Volume of pam- phlets.

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB

DATE FILMED: 11-6-97 INITIALS: PB

TRACKING # : 29337

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

406.92
No 1

IIme CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
GENÈVE, 4-8 SEPTEMBRE 1904.

RAPPORT

SUR LES

PROGRÈS DE L'IDÉE DE LA LANGUE INTERNATIONALE

présenté par

M. Louis COUTURAT
Professeur de Faculté, Paris.

Extrait des Comptes rendus du Congrès.

GENÈVE
HENRY KÜNDIG, ÉDITEUR
1904

408.9
Z
Language - Universal

IIme CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
GENÈVE, 4-8 SEPTEMBRE 1904
Extrait des Comptes rendus du Congrès.

RAPPORT

SUR LES PROGRÈS DE L'IDÉE DE LA LANGUE INTERNATIONALE

Par M. LOUIS COUTURAT,
Professeur de Faculté, Paris.

Comme M. le Président GOURD a bien voulu le rappeler dans son discours d'ouverture, le premier *Congrès international de Philosophie* a émis un vœu en faveur de l'adoption d'une langue auxiliaire internationale, et m'a délégué pour étudier la question et les moyens de la résoudre. Cette décision résultait de démarches concertées, faites auprès de plusieurs des Congrès réunis à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, suivant un plan d'action proposé par M. LEAU, docteur ès sciences mathématiques, délégué de la *Société philomathique*. Le *Congrès d'Histoire des Sciences* (qui est aujourd'hui réuni au *Congrès de Philosophie*) avait émis un vœu semblable et délégué M. LALANDE; le *Congrès international de Sociologie*, le *Congrès international de l'Enseignement technique*, le *Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences* avaient également adhéré au projet et nommé des délégués. Les premiers délégués ainsi élus au cours de l'année 1900 devaient avant tout s'entendre et s'unir dans une action commune; c'est ce qu'ils firent le 17 janvier 1901, en adoptant le programme pratique suivant :

DÉCLARATION

Les soussignés, délégués par divers Congrès ou Sociétés pour étudier la question d'une Langue auxiliaire internationale, sont tombés d'accord sur les points suivants :

1° Il y a lieu de faire le choix et de répandre l'usage d'une Langue auxiliaire internationale, destinée, non pas à remplacer dans la vie individuelle de

chaque peuple les idiomes nationaux, mais à servir aux relations écrites et orales entre personnes de langues maternelles différentes.

2° Une Langue auxiliaire internationale doit, pour remplir utilement son rôle, satisfaire aux conditions suivantes :

1re Condition. — Être capable de servir aux relations habituelles de la vie sociale, aux échanges commerciaux et aux rapports scientifiques et philosophiques ;

2me Condition. — Être d'une acquisition aisée pour toute personne d'instruction élémentaire moyenne, et spécialement pour les personnes de civilisation européenne ;

3me Condition. — Ne pas être l'une des langues nationales.

3° Il convient d'organiser une Délégation générale représentant l'ensemble des personnes qui comprennent la nécessité ainsi que la possibilité d'une langue auxiliaire et qui sont intéressées à son emploi. Cette Délégation nommera un Comité composé de membres pouvant être réunis pendant un certain laps de temps.

Le rôle de ce Comité est fixé aux articles suivants.

4° Le choix de la Langue auxiliaire appartient d'abord à l'*Association internationale des Académies*, puis, en cas d'insuccès, au Comité prévu à l'article 3.

5° En conséquence, le Comité aura pour première mission de faire présenter, dans les formes requises, à l'*Association internationale des Académies*, les vœux émis par les Sociétés et Congrès adhérents, et de l'inviter respectueusement à réaliser le projet d'une Langue auxiliaire.

6° Il appartiendra au Comité de créer une Société de propagande destinée à répandre l'usage de la Langue auxiliaire qui aura été choisie.

7° Les soussignés, actuellement délégués par divers Congrès et Sociétés, décident de faire des démarches auprès de toutes les Sociétés de savants, de commerçants et de touristes, pour obtenir leur adhésion au présent projet.

8° Seront admis à faire partie de la Délégation les représentants de Sociétés régulièrement constituées qui auront adhéré à la présente Déclaration.

De ce jour était fondée la *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale;* M. Leau fut choisi pour secrétaire, et votre délégué pour trésorier. On nous confiait ainsi la tâche de diriger la propagande et de centraliser les efforts de tous les partisans de l'idée. Le premier devoir de la *Délégation* était de s'accroître par l'adhésion de Sociétés nouvelles. Elle comprend aujourd'hui environ 200 sociétés, dont je vais citer les principales, en les classant. En France, nous avons l'adhésion de la *Société française de Psychologie*, de la *Société d'Hypnologie et de Psychologie*, de la *Société de Sociologie*, pour nommer d'abord celles qui touchent de plus près à la philosophie[1] ; de la *Société mathématique de France*, de la *Société astronomique de France*,

[1] Depuis le *Congrès*, la *Société française de Philosophie* a adhéré à la *Délégation*.

de la *Société française de Physique*, de la *Société zoologique de France*, de la *Société mycologique de France*, de la *Société de Géographie*, de la *Société de Géographie commerciale*, de la *Société d'Economie industrielle et commerciale*, de la *Société médicale des praticiens*, de la *Société française d'Hygiène*, de la *Société des Gens de Science*, de la *Société des sciences de Nancy*, de la *Société d'anthropologie de Lyon*, de la *Société nationale de médecine de Lyon*, des *Académies* de Marseille et de Dijon, des *Sociétés académiques* de la Loire-Inférieure et des Hautes-Pyrénées, de diverses sociétés scientifiques de Lyon, de Marseille, de Rennes, de Rouen, de Bordeaux, de Béziers, de Bar-le-Duc, d'Angers, de Dragnignan, de l'*Institut Pasteur* de Lille. A côté de ces Sociétés savantes, nous avons des Sociétés consacrées à l'enseignement, comme la *Société philomathique*, la plus ancienne des Sociétés françaises ; l'*Association polytechnique*, et surtout la puissante *Ligue française de l'Enseignement*, vaste fédération de plus de 3300 Sociétés d'enseignement populaire ; enfin la *Fédération des Universités populaires* et la *Fédération des Instituts populaires*. En Suisse, nous avons la *Société fribourgeoise des Sciences naturelles* et l'*Institut national genevois* (section des sciences naturelles et mathématiques). En Belgique : la *Société belge d'Astronomie*, la *Société belge des Ingénieurs et Industriels*, la *Société d'Etudes coloniales de Bruxelles*, la *Société royale de Géographie d'Anvers*, l'*Association belge des Chimistes*, l'*Institut des Hautes Etudes de Bruxelles*, la *Société centrale d'Architecture de Belgique;* en Angleterre, nous avons la *London Sociological Society* et l'*Incorporated Medical Practitioners Association* de London (cette dernière adhésion fut reçue à la suite du Congrès international de Médecine, tenu à Madrid, où *six* langues étaient officiellement admises, et qui fut, paraît-il, une vraie tour de Babel). En Allemagne, nous avons, grâce à l'influence et à l'active propagande de M. le Prof. Ostwald, de Leipzig, le *Verein deutscher Ingenieure* (section bavaroise), la *Deutsche Bunsen-Gesellschaft*, le *Physikalischer Verein* de Frankfurt a. M., le *Kosmos, Gesellschaft der Naturfreunde* (4000 membres) ; l'*Académie des Sciences d'Erfurt* a bien voulu approuver les deux premiers articles de notre *Déclaration*. En Italie, l'*Associazione elettrotecnica italiana* (section toscane), la *Societa delle Letture scientifiche* de Genova ; en Suède, le *Föreningen Studenter och Arbetare* (association d'étudiants et d'ouvriers, analogue à nos Universités populaires) ; en Russie, la *Société polytechnique de St-Pétersbourg*, le *Cercle physico-mathématique de Poltava*. Dans la République Argentine, nous avons, grâce au dé-

vouement de M. le Professeur Dassen, presque toutes les Sociétés de Buenos-Aires : *Sociedad Cientifica Argentina, Union Industrial Argentina, Instituto Geografico Argentino, Centro Nacional de Ingenieros, Centro Juridico y de Ciencias sociales, Centro de Estudiantes de Medicina, Estimulo de Bellas Artes, Centro Naval, Circulo Militar.* Au Pérou, nous avons la *Faculté des Sciences de Lima* (grâce à son zélé doyen, M. Villareal), la *Sociedad de Ingenieros*, les *Amantes de las Ciencias*, l'*Escuela Naval*. Enfin nous avons l'adhésion de plusieurs Sociétés internationales, qui doivent naturellement éprouver plus que toute autre le besoin d'une langue internationale : la *Société internationale des Electriciens*, l'*Institut international de Sociologie*, l'*Institut international de Bibliographie*.

A côté des Sociétés savantes, la *Délégation* comprend des Sociétés, nationales ou internationales, consacrées au développement des relations amicales et pacifiques entre les nations : telles sont la *Société d'études et de correspondance internationales* (Paris), le *Kosmos* (Amsterdam), l'*Internationale Correspondenz-Association* (Wien), le *Cosmopolitan Correspondence Club* (Milwaukee) ; et surtout les Sociétés pacifiques : *la Paix par le Droit*, la *Deutsche Friedens-Gesellschaft*, la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, l'*Union internationale*, enfin le *Congrès universel de la Paix*, tenu à Monaco en 1902, et l'*Institut international de la Paix*, fondé récemment par S. A. S. le Prince de Monaco. On peut y ajouter une société internationale de tempérance : l'*Ordre indépendant des Bons-Templiers*, dont la loge suisse et la loge suédoise ont adhéré à la *Délégation*.

Notre œuvre ne s'adresse pas seulement aux savants, mais aussi aux commerçants, aux industriels, même aux ouvriers, dont une langue internationale faciliterait les relations toujours plus nécessaires avec leurs confrères étrangers. Aussi la *Délégation* compte-t-elle de nombreuses adhésions de cet ordre : les *Chambres de Commerce* d'Annecy, d'Auxerre, de Boulogne, de Bourges, de Dijon, de la Rochelle, du Havre, de Nancy, de Rochefort, de Keighley (Angleterre), d'Elberfeld (Allemagne) ; l'*Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie* (comprenant 80 Chambres syndicales), le *Syndicat général du Commerce et de l'Industrie*, le *Comité républicain du Commerce et de l'Industrie*, l'*Union coopérative des Sociétés françaises de consommation* (comprenant 326 Sociétés), divers Syndicats commerciaux, industriels et agricoles, comme le *Syndicat agricole de Podolie* (Russie) ; *The Philadelphia Commercial Museum*, l'*Union syndicale des Maîtres imprimeurs de France*, le *Club des compositeurs de journaux de Brünn*, etc.

Enfin notre œuvre n'intéresse pas moins les voyageurs et touristes, c'est-à-dire tout le monde, car qui, en notre temps, n'est pas amené à voyager à l'étranger ? C'est ce que prouvent les adhésions de nombreux *Touring-Clubs* : celui de France, puissante et active association de plus de 80,000 membres ; ceux de Suisse, de Belgique, de Suède, de Russie, de Bohême, de Varsovie : nous avons pour nous les automobilistes, qui passent en quelques heures d'un pays à l'autre et peuvent à chaque instant avoir besoin du secours d'un artisan étranger : adhésions du *Congrès international d'automobilisme* (Paris, 1903), de l'*Association générale automobile* (Paris). Enfin, tous ceux qui pratiquent un sport quelconque ont besoin de communiquer facilement avec leurs camarades des autres pays ; c'est pourquoi nous avons le *Club alpin français*, l'*Union des Sociétés françaises de sports athlétiques*, l'*Union nationale des Sociétés photographiques de France*, la *Société française de photographie*, l'*Association belge de photographie*.

Je m'excuse de cette longue énumération, encore incomplète, et de son inévitable monotonie. J'ai cru qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de vous faire connaître l'étendue de notre œuvre et la multiplicité des intérêts qu'elle vise à satisfaire. Cette multiplicité même justifie les conditions que notre *Déclaration* impose à la future langue auxiliaire. Toutes les sociétés que nous représentons désirent adopter une langue internationale, la plus simple et la plus facile qu'il se pourra, mais elles désirent surtout que cette langue soit *unique;* et pour cela, il faut qu'elle soit choisie par une autorité compétente, et officiellement reconnue et sanctionnée par les principaux Etats civilisés. Il nous a paru que la plus haute autorité scientifique internationale à laquelle on pût confier ce choix est l'*Association internationale des Académies*, fondée en 1900 pour des raisons tout à fait analogues à celles qui rendent désirable et même urgente l'adoption d'une langue auxiliaire. Or la dite *Association* ne peut être saisie de la question que par une ou plusieurs des Académies associées ; et pour gagner l'appui d'une Académie, il faut évidemment conquérir l'appui individuel des académiciens. D'autre part, pour agir sur les Académies, le concours des professeurs d'Universités nous était précieux et presque indispensable ; or les Universités, étant en général des institutions d'Etat, n'ont pas la liberté de nous donner leur adhésion collective ; nous avons tourné la difficulté en sollicitant l'approbation individuelle de leurs membres. Nous avons été ainsi amenés à organiser, à côté de la *Délégation* et pour renforcer sa propagande, une *Pétition*.

internationale adressée aux Académies, et réservée aux membres des Académies et des Universités, dont nous recueillons les signatures. Cette pétition, présentée d'abord à l'Académie des Sciences de Paris par M. le général Sebert, y eut un succès presque inespéré : elle a reçu la signature de 25 membres de cette Académie, parmi lesquels je ne citerai que deux noms particulièrement connus des philosophes : celui de M. Henri Poincaré, et celui du regretté Duclaux. A l'Académie des sciences morales, elle a reçu l'approbation de feu Charles Renouvier, qui dès 1855 traçait le programme théorique d'une langue universelle ; du regretté sociologue Tarde, de M. Bergson, et de M. Frédéric Passy, l'illustre lauréat du prix Nobel de la Paix. Je renonce à citer les notabilités universitaires qui nous ont ainsi accordé leur approbation ; je mentionnerai seulement *quatorze* membres titulaires de l'*Académie royale de Belgique* ; M. le Prof. Ludwig Stein, de l'Université de Berne et de l'Académie hongroise ; M. Ernest Naville, notre vénéré président d'honneur, et *dix-sept* professeurs de l'Université de Genève ; M. le Prof. Ostwald et *six* de ses collègues de la *Société royale des Sciences* de Leipzig ; M. Lamansky, de l'Académie impériale des Sciences de St-Pétersbourg ; M. Baudouin de Courtenay, de l'Académie des Sciences de Cracovie ; M. G. Peano et *cinq* autres membres de l'Académie royale des Sciences de Turin ; enfin M. Ernst Mach, membre de ce Congrès, et M. Hugo Schuchardt, membres de l'Académie impériale des Sciences de Wien. Cette dernière Académie a chargé, en 1902, l'illustre philologue de Graz de lui faire un rapport sur le mouvement relatif à l'adoption d'une langue internationale ; M. Hugo Schuchardt a déposé ce rapport à la fin de 1903, et ses conclusions sont entièrement favorables à la *Délégation*. Permettez-moi de vous en citer une phrase : « Il est de l'intérêt des Académies elles-mêmes de saisir le moment favorable pour diriger et conduire au but un mouvement qui, selon toute apparence, ne se laissera pas refouler ; » et d'en rapprocher, sans fausse modestie comme sans vanité, la conclusion d'un rapport de M. De Tilly à l'*Académie royale de Belgique* (9 janvier 1904) : « Le mouvement en faveur d'une langue auxiliaire internationale est aujourd'hui si bien organisé et dirigé, que rien ne pourra plus l'arrêter ni le faire dévier du but. La langue internationale se fera ; mais elle peut se faire avec l'appui des Académies ou sans cet appui. Il est évidemment désirable, dans l'intérêt de la science et des Académies elles-mêmes, qu'elles prennent à cette création la part qui leur revient. Leur honneur y est en quelque sorte engagé. »

Vous le voyez, Messieurs, notre entreprise a déjà trouvé dans plusieurs Académies des protecteurs influents, Elle devait aussi, fatalement, y rencontrer des oppositions, comme toute initiative un peu hardie ; mais il est à prévoir que ces résistances diminueront à mesure que la *Délégation* deviendra plus forte et s'étendra davantage dans les divers pays civilisés. Pour cela, il faut qu'elle recueille encore des adhésions aussi nombreuses et importantes que possible dans les principales nations d'Europe et d'Amérique. Si jusqu'ici elle a surtout prospéré en France, cela tient aux circonstances contingentes qui lui ont donné naissance, et qui ont fait de Paris son origine et son centre. Mais elle est internationale en principe et par essence ; elle l'est aussi en fait, et dès le début, puisqu'elle est née de Congrès internationaux ; et elle le deviendra de plus en plus, quand les autres pays lui fourniront un contingent d'adhésions proportionnel au contingent français. Si les Français y forment encore la majorité, nous n'avons qu'un désir : c'est qu'ils n'y forment plus qu'une minorité, et que toutes les grandes nations y occupent, à côté de la France, la place à laquelle elles ont droit. Neutre au point de vue politique et religieux, la *Délégation* veut également être neutre entre toutes les nations et entre toutes les langues, afin d'aboutir à l'adoption d'une langue internationale *neutre,* elle aussi, que tous les peuples puissent apprendre et pratiquer avec une égale facilité : et c'est ce qui justifie l'exclusion de toutes les langues nationales vivantes, sur lesquelles il n'y a évidemment aucune entente possible. Il est bien entendu que chaque langue nationale conservera sa clientèle nationale, politique, coloniale, littéraire ; mais, en dehors de la concurrence naturelle des langues nationales, la langue internationale offrira un terrain neutre où tous les peuples pourront s'entendre pour leurs intérêts scientifiques, commerciaux et professionnels de tout ordre, échanger librement leurs idées, communiquer directement entre eux et se rencontrer sur un pied de parfaite égalité.

Telle est, Messieurs, l'œuvre à laquelle le premier *Congrès de Philosophie* a pris part dès l'origine, ou plutôt à laquelle il a donné naissance et qu'il a contribué à fonder. Il n'a fait en cela que suivre l'exemple des grands penseurs qui se sont intéressés à cette question : Descartes et Leibniz au XVIIe siècle, et, au XIXe, Auguste Comte, Herbert Spencer et Charles Renouvier. Le second *Congrès de Philosophie* tiendra à honneur, je l'espère, de conserver et d'accroître le mérite acquis par l'initiative du premier, en approuvant le programme de la *Délégation,* en renouvelant les pouvoirs de son délé-

gué, et en lui adjoignant un nouveau délégué, choisi parmi ses membres de langue non française, pour mieux affirmer le caractère international de cette œuvre de paix, d'harmonie et de fraternité.

DISCUSSION

M. **Couturat** commence par rappeler et résumer son rapport : la *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale* comprend aujourd'hui les délégués de 200 Sociétés ou Congrès qui ont adhéré à son programme; et elle a recueilli l'approbation écrite et signée de 700 membres des Académies et des Universités. Elle a déterminé un mouvement d'opinion qui, très puissant en France, se propage progressivement dans tous les pays d'Europe et dans quelques pays d'Amérique. Ou plutôt, elle se borne à organiser et à centraliser ce mouvement, pour lui assurer un effet pratique et préparer la solution définitive du problème.

L'adoption d'une langue internationale apparaît aujourd'hui comme la conséquence nécessaire de tous les progrès matériels et moraux de l'humanité. Elle s'impose de plus en plus en vertu du perfectionnement des moyens de communication, et de la multiplication des relations internationales qui s'en est suivie. Mais bien aveugle serait celui qui ne verrait là qu'un progrès d'ordre mécanique et industriel, et méconnaîtrait la transformation radicale qui en est résultée dans les relations intellectuelles, sociales et morales des peuples civilisés. Les personnes les moins favorables à notre idée n'ont pu s'empêcher d'être frappées du développement tout récent des organismes scientifiques ou économiques d'ordre international ; eh bien : « La langue auxiliaire est le complément, le couronnement de toutes nos institutions internationales » (H. Schuchardt). La langue internationale se fera donc, c'est certain; toute la question est de savoir si elle se fera « toute seule », ou si nous la ferons. Elle peut assurément se faire toute seule, en vertu des causes pour ainsi dire automatiques que je viens d'indiquer; mais cette évolution naturelle peut être très longue, et le résultat peut en être très imparfait. Ne vaut-il pas mieux que les hommes éclairés s'entendent et s'unissent pour hâter ce résultat d'une évolution inévitable, et pour le faire profiter de toutes les lumières de la science? Les savants de tout ordre ne peuvent passe désintéresser de la constitution d'une langue scientifique commune, alors qu'ils s'efforcent de réaliser l'uniformité des nomenclatures, des notations et des mesures; car autrement ils n'auraient plus le droit de se plaindre, si la langue internationale adoptée par les commerçants et les gens pratiques ne répondait pas à leurs besoins. Cette œuvre réclame le concours, non seulement de la philologie, mais de la logique, de la psychologie, de toutes les sciences et de toutes les compétences ; et nous y travaillons nous-même, dans la mesure de nos forces, en préparant le vocabulaire philosophique international. C'est pourquoi nous voulons confier le choix de la langue auxiliaire à l'*Association des Académies,* qui représente à la fois la plus haute compétence scientifique et la plus grande

autorité internationale. On nous dit que ces grands corps sont lents à s'émouvoir, et paraissent rester jusqu'ici indifférents ou même sceptiques à l'égard de notre entreprise. Nous avons de bonnes raisons pour croire le contraire, puisque non seulement nous avons l'approbation individuelle de nombreux académiciens, mais que plusieurs Académies se sont déjà occupées de notre projet et lui ont fait un favorable accueil. Il nous paraît impossible que les Académies restent sourdes aux vœux des nombreuses Sociétés savantes que comprend déjà la *Délégation.* Mais, s'il en devait être ainsi, si l'*Association des Académies,* pour une raison quelconque, se récusait, et déclinait l'honneur que nous lui faisons en la prenant pour arbitre suprême, notre œuvre n'avorterait pas pour cela. Il est évidemment impossible que les intérêts des centaines de Sociétés et des millions d'hommes que représentera la *Délégation* soient tenus en échec et frappés de nullité par une autorité quelconque. Nous avons dû prévoir ce cas, si peu probable qu'il nous paraisse; et à défaut des Académies, le choix de la langue auxiliaire serait confié à un Comité international élu par la *Délégation* et composé des savants les plus éminents, pris au besoin en dehors de la Délégation. Un tel Comité (dont nous ne serions pas embarrassés, dès maintenant, de trouver les éléments parmi les savants illustres qui patronnent notre œuvre) aurait toute la compétence scientifique nécessaire, et une autorité internationale comparable à celle de l'*Association des Académies.* En outre, sa décision, qui ferait loi pour toutes les Sociétés adhérentes, s'imposerait par là même à tous les peuples, pour peu que la *Délégation* compte en chaque pays des adhésions aussi nombreuses et aussi importantes que celles qu'elle possède dès maintenant en France. D'une manière ou d'une autre, le problème sera pratiquement résolu; car, il ne faut pas l'oublier, c'est avant tout d'un problème *pratique* qu'il s'agit. Nous ne savons pas, nous ne voulons pas savoir quelle sera la langue adoptée; il importe sans doute qu'elle soit la meilleure possible, c'est-à-dire avant tout la plus simple et la plus facile ; mais cela n'est qu'une question secondaire ; le problème essentiel est celui-ci : « assurer à une telle langue, quand même elle ne serait pas la meilleure, le privilège de l'exclusivité » (H. Schuchardt). La meilleure langue sera, pour nous, celle qui pourra être adoptée d'un commun accord par tous les peuples civilisés. Ce n'est donc pas un problème *purement* théorique dont la discussion puisse s'éterniser sans inconvénient ; et les « intéressés » dont nous sommes délégués ne sont pas disposés à attendre un siècle une solution, dût-elle être plus parfaite; si nous en croyons leurs vœux impatients et pressants, c'est dans l'espace d'une génération que nous devrons aboutir à une solution définitive, sans nous égarer à la poursuite d'une perfection peut-être chimérique. La langue auxiliaire ne sera probablement pas parfaite ; mais, d'abord, elle n'aura pas de peine à être moins imparfaite qu'aucune de nos langues vivantes; et ensuite, elle devra être susceptible d'un développement et d'un perfectionnement indéfinis, pour pouvoir suivre les progrès des sciences et de l'esprit humain.

Je n'ai pas à prévoir les objections qui pourront m'être adressées ici; mais je puis dire que toutes celles qui nous ont été adressées depuis quatre ans partaient toujours d'une conception trop étroite et unilatérale de la question. Tel

ne voit que les besoins des publications scientifiques, et demande qu'on restreigne à trois ou quatre le nombre des langues admises pour ces publications ; tel autre ne voit que les besoins des Congrès internationaux, et, constatant qu'on parvient tout de même à s'y entendre (tant bien que mal), déclare inutile l'introduction d'une langue nouvelle. Les lettrés ne veulent voir dans les langues qu'un instrument de culture littéraire, un moyen de s'initier à la pensée et de s'assimiler l'âme d'un peuple : comme si la plupart de ceux qui apprennent l'anglais le faisaient pour pouvoir lire Shakespeare ; ou comme s'il était impossible de connaître Ibsen ou Tolstoï sans les lire dans le texte original ! Enfin les patriotes à courte vue, à quelque pays qu'ils appartiennent, prétendent que leur langue nationale est la langue internationale, la seule admissible, et qu'en proposant l'adoption d'une langue neutre on porte atteinte à la diffusion et au prestige de leur langue ; mais ils se réfutent les uns les autres, puisqu'il est impossible d'arriver à une entente si chaque peuple préconise sa propre langue comme langue auxiliaire.

Du reste, c'est méconnaître la portée universelle et humaine de notre œuvre que d'y introduire des préoccupations d'ordre politique et national, un esprit mesquin de concurrence et de jalousie. C'est pourquoi elle n'a pas de plus grands ennemis, je dirai même : elle n'a pas d'autres ennemis que l'amour-propre et l'égoïsme : égoïsme aristocratique du lettré dilettante et polyglotte, qui, tout fier de posséder plusieurs langues, s'inquiète peu de savoir si d'autres, moins privilégiés, ont la faculté ou le loisir d'acquérir ce luxe coûteux ; égoïsme professionnel du spécialiste qui, cantonné dans son domaine étroit, ne comprend pas les besoins matériels et moraux des travailleurs d'une autre classe ; égoïsme national enfin, qui prétend imposer de gré ou de force l'usage de sa langue aux autres nations. Ce n'est pas à des philosophes qu'il sera nécessaire de dire : « Elargissez vos esprits et vos cœurs, pour embrasser la totalité des intérêts intellectuels et moraux qui sont en jeu dans cette question, et la totalité des conditions du problème. » Ce n'est pas vous qui pourrez répondre, comme certains Congrès de spécialistes : « La question n'est pas de ma compétence, elle ne relève pas de ma spécialité », s'il est vrai que la philosophie n'est pas une spécialité. Quand même la question ne vous intéresserait pas personnellement, dans l'exercice de votre profession, elle doit vous intéresser comme philosophes et comme hommes « à qui rien d'humain ne doit être étranger » ; car c'est une question morale et sociale dont la solution est de la plus haute importance pour l'avenir de la civilisation et de l'humanité. On a éloquemment développé, ici même, l'opposition de la « culture » à la nature ; sans vouloir rouvrir ce grand débat, je puis dire que la langue internationale est un desideratum de la culture moderne *(eine Kulturaufgabe)*. Pensez à ces millions d'hommes qui n'ont pas, qui n'auront jamais le temps et le moyen d'apprendre les langues étrangères, comme l'élite intellectuelle à laquelle vous appartenez, et qui néanmoins aspirent à la culture ; pensez que l'on ne peut acquérir aujourd'hui cette culture qu'en sortant des frontières intellectuelles et morales où nous enferme la diversité des langues ; et pensez enfin que vous avez un devoir d'aînesse envers vos frères-hommes *(Mitmenschen)*, le devoir de leur permettre de s'élever à cette culture

et de les y aider, en les affranchissant de la fatalité historique qui pèse sur eux, et que la légende a symbolisée par la tour de Babel. S'il est vrai que l'homme peut, dans une certaine mesure, diriger et corriger la nature, qu'il peut modifier l'évolution en en prenant connaissance et en y insérant l'action de sa volonté éclairée par la science ; s'il est vrai que la « culture » consiste précisément à superposer, sinon à opposer l'activité réfléchie et raisonnable de l'homme à l'activité spontanée et inconsciente de la nature, nous pouvons adopter une langue plus simple, plus régulière et plus parfaite qu'aucune de celles que l'humanité ignorante et aveugle du passé nous a léguées ; et dès lors nous avons le devoir de collaborer à cette œuvre, qui constituera un progrès décisif de la civilisation.

Comme conclusion pratique, j'ai l'honneur de proposer au Congrès de bien vouloir :

1° Adhérer à la *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale* en approuvant la *Déclaration* qui résume son programme (M. Couturat en lit les principaux articles en français et en allemand) ;

2° Renouveler le mandat de délégué que je tiens du premier *Congrès international de Philosophie* ;

3° Elire un délégué nouveau, qui le représentera spécialement dans la *Délégation*, et qui, autant que possible, ne soit pas de langue française, afin de mieux affirmer le caractère international et neutre de la *Délégation*.

M. le Prof. Ernest Naville, président d'honneur du *Congrès*, et M. le Prof. Ludwig Stein, de Berne, prennent ensuite la parole pour appuyer les propositions précédentes et recommander l'œuvre de la *Délégation*.

Le *Congrès* adopte les trois propositions de M. Couturat à l'unanimité (la première par assis et levé, les deux autres par acclamation). Sur la proposition de M. Millioud, président, il élit comme délégué M. Ludwig Stein, professeur de l'Université de Berne, membre de l'Académie hongroise des Sciences, directeur de l'*Archiv für Philosophie*.

M. Couturat remercie le Congrès des décisions qu'il vient de prendre, et qui sont pour lui un précieux encouragement. Il invite tous les membres du Congrès à contribuer, chacun dans sa sphère et selon ses moyens, au succès de l'entreprise, en la faisant connaître autour d'eux et en lui gagnant de nouvelles adhésions.

29337

END OF
TITLE